



École du Val-des-Lacs
1420, boulevard des Ruisseaux
Mont-Laurier (Québec) J9L 0H6
Tél. : (819) 623-3137



Procès-verbal

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 16 octobre 2024

Lieu :

Local 208 classe de Nancy Lauzon

Heure : 18 h 30

Présences :

Poste	Nom	Présence	Groupe
1-			Parent
2-			Parent
3-			Parent
4-			Parent
5-			Parent
6-			Parent
			Enseignante
			Enseignante
			Service de garde
			Communauté
			OPP
			Employée de soutien
			Secrétaire
Est également à la table du conseil :			
	Julie Pelletier	x	Direction d'école

1- Présence et quorum

La directrice, Julie Pelletier, ouvre la séance à h , après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2- Question du public

3- Adoption de l'ordre du jour

007-CE
2024-
2025
011

CONSIDÉRANT que Mme Julie Pelletier, directrice, en collaboration avec la présidente Jessica Labelle Boucher a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 16 octobre 2024 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école du Val-des-Lacs ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de _____, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 octobre 2024.

4 *Suivis du procès-verbal du 11 septembre (P.S.A)*

5 *Adoption du procès-verbal du 11 septembre (P.S.A)*

007-CE
2024-
2025
012

CONSIDÉRANT que Mme Julie Pelletier, a fait lecture du procès-verbal du 16 octobre 2024 de l'assemblée générale des parents ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de _____, il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, le procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 16 octobre 2024.

6 *Suivis au procès-verbal du 11 septembre (C.É.)*

7

Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 11 septembre 2024

007-CE

CONSIDÉRANT que Julie Pelletier a fait lecture du procès-verbal du 11 septembre 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de _____,
il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2024.

8-

Correspondance

9-

Travaux du conseil

a) Rappel des capsules de la formation obligatoire

b) En quoi consiste le conseil d'établissement

c) Le rôle et les responsabilités du conseil d'établissement

d) Consultation des élèves (choisir la manière de sonder les élèves)

e) Dénonciation d'intérêts pour tous

10-

*Points de la direction*a) Projet éducatif et projet CARb) Plan de lutte et le SCP (comportement vedette)

11-

*Nouvelles des enseignantes*Roxane Falardeau, enseignante à Val-Limoges,Tania Paradis, pour St-Jean,

12-

*Nouvelles du service de garde*Isabelle Marcotte

13- *Nouvelles du personnel de soutien*

Dominique Talbot

14- *Nouvelles de l'O.P.P*

14- *Nouvelles du comité de parents*

Jessica Labelle-Boucher

16- *Varia*

17- *Levée de la séance*

007-CE
2024-
2025
014

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de _____, il est résolu
à l'unanimité de lever l'assemblée de la séance ordinaire à h .

Julie Pelletier, directrice

Jessica Labelle-Boucher, présidente